

PÉNITENCIER DE ST. JEAN.

RAPPORT DU PRÉFET.

PÉNITENCIER DE ST. JEAN, janvier, 1875.

MESSIEURS,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de cette prison pour l'année 1874.

J'ai été installé comme préfet le 31 d'octobre dernier par le président intérimaire et directeur, J. W. King, écr. Lors de mon installation l'ex-préfet, M. Quinton, remit les deux bureaux situés au premier étage de la résidence du préfet. M. Quinton partit enfin le dix-neuf novembre, et alors je pris possession de toute la maison.

Il m'est impossible de donner un rapport aussi complet que j'aurais pu le faire si j'eusse été ici pendant toute l'année ; et pendant une période de dix mois je ne puis me guider que d'après l'état dans lequel j'ai trouvé les livres et les autres pièces justificatives qui s'y rattachent.

Depuis mon installation comme préfet, le médecin actif et vigilant dans l'exécution de ses devoirs, a visité la prison une fois chaque jour, tout en ayant à traiter des cas très difficiles, et que l'on doit attribuer au très-grand nombre de vagabonds et d'ivrognes que l'on amène ici et qui sont atteints de toutes ces maladies auxquelles sont assujétis les gens de cette catégorie.

Les chapelains ont été ponctuels et vigilants dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Les gardiens sont actifs et vaquent avec soin à leurs charges et emplois respectifs et font l'ouvrage, qui leur est assigné en général, aussi bien qu'il est possible de le faire. Je ne saurais porter de plainte contre aucun d'eux.

Les gardes sont toujours à leur poste et s'acquittent bien de tous leurs devoirs.

L'automne dernier on a creusé dans la cour de la division des femmes un puits, qui fournit en abondance une eau excellente. La prison des femmes reçoit cette eau à l'aide d'un tuyau et d'une pompe foulante. C'est une amélioration importante.

Après avoir pris la direction de ce pénitencier, je visitai un morceau de terre que l'on me montra en dehors de la cour de la prison ; ce morceau de terre, encore dans son état primitif, était couvert de bois et de broussailles. Il forme partie de la terre du pénitencier. Je vis de suite qu'il était nécessaire d'en faire le défrichement et de le mettre en état de culture. Comme il m'était impossible de procéder à ces travaux sans le secours d'un autre gardien ou surveillant, je pris un employé additionnel et je l'envoyai sur le terrain en question avec un certain nombre de prisonniers. On a de suite abattu tous les arbres et coupé les broussailles et on en a essouché un grand morceau. Si l'on me permet de garder ce nouvel employé, je me propose d'entourer d'une clôture et de cultiver le printemps prochain presque tout, sinon tout ce terrain qui est demeuré inculte jusqu'à présent.

Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas récolter ici chaque année tous les légumes qu'il faut pour l'usage des prisonniers.

La moyenne journalière des hommes détenus ici en 1874 a été de 77½, et celle des femmes, de 17.

En terminant, messieurs, je dois offrir mes très sincères remerciements au président et directeur J. W. King, écr., qui a dévoué son attention la plus entière à cette institution pendant qu'il est demeuré à St. Jean, lors de mon installation comme préfet, et qui m'a aussi fourni des renseignements des plus précieux et des plus utiles.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES KITCHUM, préfet.

Aux Directeurs des Pénitenciers.

RAPPORT DU MÉDECIN.

PÉNITENCIER DE ST. JEAN.

31 décembre 1874.

MESSIEURS :—Je prends la liberté de faire rapport que la santé des détenus dans cette prison, pendant l'année qui vient de s'écouler a été excellente. Nous n'avons eu